SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

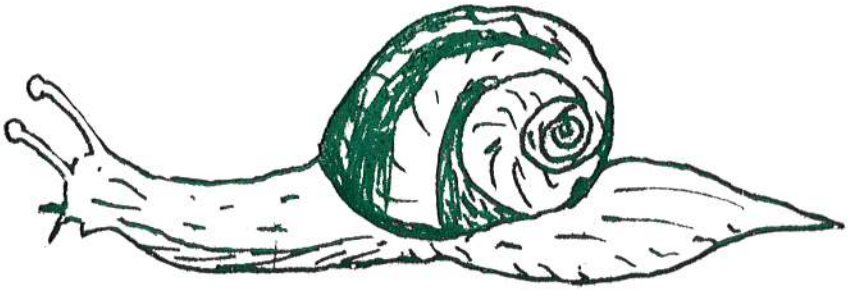

BULLETIN d'INFORMATIONS MUNICIPALES

MOIS de JANVIER 1986 n° 25

Parution mensuelle

Editeur responsable : Mairie de ST SEVERIN

Président : Mr BUREAU Robert, Maire

Rédacteur : Secrétariat Mairie de ST SEVERIN

Déclaration de dépôt enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445 le 02.12.83.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VOEUX

Pour la 3eme année consécutive et par l'intermédiaire du Bulletin Municipal, j'ai le loisir et le plaisir, d'offrir à chacun au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, mes voeux les meilleurs pour 1986.
En ce début d'année, notre souhait le plus cher est de voir aboutir tous les projets importants échafaudés pour que ST SEVERIN vive et prospère.
Et malgré les petits malheurs de chaque jour, le chômage, les échecs, souhaitons conserver notre vie paisible à l'abri de la famine, des catastrophes naturelles, des attentats qui secouent le monde chaque jour.
A tous, à nos Amis Belges, nous renouvelons nos voeux de bonne et heureuse année.

Le Maire

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ETAT - CIVIL

Décembre 1985:

Naissance : Néant

Mariage : le 31 décembre 1985, mariage de Henri MILHAC et de Lucette BOISNE.
A l'issue de la cérémonie, une quête a été faite au profit des Ecoles. Remerciements aux généreux donateurs et nos voeux aux époux.

Décès : le 17 décembre 1985, décès de Mlle Jacqueline DE GALZAIN à ST MICHEL-d'ENTRAYGUES. Elle a été inhumée à ST SEVERIN le 21 décembre 1985.
Nos sincères condoléances à toute sa famille.

Récapitulation de l'année :

Naissances : 4

Mariages : 6 dont 5 sont installés sur le territoire de la Commune.

Décès : 7

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE COMMUNALE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 décembre 1985.

Absents excusés : Mrs SIMONET. ROCHE. DARES.

Atelier-relais : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de construction de l'atelier-relais commenceront le 13 janvier 86. Il demande d'ores et déjà à Mr BOCQUIER de prévoir le branchement de l'eau pour les travaux de maçonnerie. Monsieur le Maire fait alors circuler un devis de l'entreprise U.E.I.R. de 20 152 F. concernant les travaux obligatoires de raccordement souterrains de l'électricité et du téléphone pour la desserte des 3 terrains.
Monsieur le Maire rappelle que le terrain acheté à Mme GADY a été partagé en 3 lots, le premier de 6 040 m2 sera vendu à Mr Patrick VALLADE, le second de 4 085 m2 est réservé à la construction de l'atelier-relais et le troisième lot de 3 027 m2 sera acquis par Mr ROBERT de ST MARTIAL afin d'agrandir sa propriété.
Le Conseil Municipal accepte ce partage et décide de répartir également entre les 3 acheteurs les frais de raccordement s'élevant à 20 152 F.

Travaux d'électrification : Suite à plusieurs demandes de particuliers concernant l'extension de l'éclairage publique, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à Mr RENAULT, de l'U.E.I.R. de bien vouloir établir un devis pour les extensions suivantes : 1 lampe supplémentaire rue du Temple
1 lampe au stade dans la direction de Montmoreau
1 rue du Puits
1 rue des Ecoles vers Chez Coutelier.

Centre de Secours : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Mr le Président du Conseil Général indiquant que suite à la demande de subvantion pour la construction du Centre de Secours, l'Assemblée départementale n'a pas pris de décision quant à une poursuite éventuelle de sa politique d'attribution de subvantion aux Centres de Secours lancée en 1964; notre dossier ne pourra donc être examiné que lors du vote du budget du département de 1987... au grand désappointement des pompiers et du Conseil Municipal.

La commune étant dans l'impossibilité financière d'entreprendre seule la construction de ce bâtiment, le Conseil Municipal en accord avec les pompiers a décidé de réagir et tente actuellement, avec l'aide de Mr TAUZIN, d'obtenir une subvention par un autre biais. Souhaitons voir ce projet aboutir rapidement.

Aménagement secrétariat de la Mairie : Le Conseil Municipal décide d'abattre une cloison afin d'agrandir le bureau et d'acheter un matériel de rangement adéquat pour environ 4000 F.

Devis divers : - un devis de plâtrerie d'un montant de 474. 40 F. pour petites réparations au logement de G. FRADET est accepté.

- le Conseil Municipal approuve également l'achat d'un aspirateur pour l'école pour un montant de 1350 F.

INFORMATIONS :

Consommation d'eau :

- stade	: 1 510 m3 à 4.05 F.		=	6 115. 50 F.
- camping :	47 m3 à	"	=	190. 35 F.
- cantine :	231 m3 à	"	=	935. 55 F.
- écoles :	550 m3 à	"	=	2 227. 50 F.

Travaux au Stade : Mr le Maire fait circuler une facture transmise par le Club de football, pour une participation éventuelle de la commune, et concernant des travaux effectués sur le terrain par l'entreprise DUPUY de ST PRIVAT des PRES pour un montant de 12 641. 13 F.
Le Conseil Municipal pense que cette facture est excessive et qu'il y aurait eu lieu avant d'entreprendre ces travaux de faire établir des devis et d'exploiter les bonnes volontés qui s'étaient manifestées.

Subventions reçues : -dotation logement instituteur = solde 4 727 F. soit un total pour l'année de 9 177 F.

-subvention du Conseil Général acquisition terrain atelier-relais
= 16 232 F.

Travaux aux bâtiments communaux : Le Conseil Municipal rejette la demande de Mr Métairy concernant la fourniture de tapisserie pour son logement.
La commission des travaux est chargée de se rendre compte des travaux à entreprendre afin d'assainir les logements de Mme PEREZ et de Mlle MARCEAU.

Tennis : Rien n'a été décidé concernant la construction d'un second court.

Véhicule communal : Mr FAUVEL Pierre est chargé d'étudier une proposition du garage BRETONNET pour l'achat d'un véhicule.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

VIE ASSOCIATIVE

CLUB du 3ème AGE :

Le Conseil d'administration et le Président du Club du 3ème âge de ST SEVERIN adressent à tous les membres du Club et à leur famille leurs voeux les plus sincères pour l'année 1986. Bonne santé à tous.
Nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour leur action en faveur des personnes âgées, ainsi que toutes les personnes qui par leur présence à notre "journée portes ouvertes" , à notre "loto annuel" et grâce à leurs dons permettent au Club d'offrir des "gâteries"toujours appréciées par les personnes isolées ou handicapées.
La fête de l'Epiphanie sera célébrée le jeudi 9 janvier 1986, à la salle du Club, par la dégustation de la galette des Rois.

Réunions hebdomadaires : Tous les jeudis à 14 heures, salle du Club gymnastique volontaire.
Tous les samedis à 15 heures, salle du Club.

Il est rappelé que les cotisations pour l'année 1986 sont reçues chaque jeudi par un délégué du Club. Se munir de la carte du Club.

COMITE de JUMELAGE :

Une réunion a eu lieu le 20.12.85, 22 personnes étaient présentes, il a été procédé à l'élection du Comité du Jumelage.

Ont été élus :

Mr BUREAU, Président d'Honneur
Mr SOULARD Marcel, Président
Mr QUANTE Jean, Vice-président
Mme BOUYER Marie-Line,secrétaire
Mr DURU Honoré, secrétaire adjoint
Mme PLANTIVERT Marie-Edith, Trésorière
Mr CHARBONNEAUD Raymond, Trésorièr- adjoint

et sont membres actifs toutes les personnes ayant participé à la réunion et ceux qui participent d'ordinaire et qui participeront dorénavant.

Etaient présents :

Mr CHAMBORD J.P
Mr FERREIRA J.F
Mr BLANC Raymond
Mr PIERRE PIERRE
Mr ROCHE Pierre Joseph
Mr OSSARD Guy
Mr MOREAU Jean
Mr JACQUES Jean
Mme CHARBONNEAUD
Mme MOULIN Paulette
Mme ROCHE Marinette
Mr ROCHE Stéphane
Mme SOULARD
Mme BOUYER Colette
Mme OSSARD Jeanette

Les dates retenues pour la reception de nos Amis Belges se situent comme à l'habitude pour l'Ascension, week-end du 8 au 11 mai.
Vous êtes cordialement invité(e)s à la prochaine réunion du Comité de Jumelage qui aura lieu le vendredi 31 janvier 1986 à 20 heures 30 à la salle des fêtes de ST SEVERIN
Objet : préparation et organisation du programme de la réception de nos Amis Belges Soirée Roses.
Votre participation est indispensable à cette réunion pour mettre sur pied la réception dans les familles et le programme des festivités.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ECHOS - COMMUNIQUES

Recensement du Service National : Les jeunes gens nés en Juillet-Août-Septembre-Octobre 1968 sont priés de se faire inscrire sur les listes de recensement du Service National avant le 31 janvier 1986.

Croix Rouge : Le dîner dansant de la Croix Rouge aura lieu cette année à ST SEVERIN le 8 mars. Réservez d'ores et déjà votre soirée; un bon menu, de l'ambiance en perspective... pour une bonne cause.

Nouveau résidant : Mlle Colette ROY est depuis peu nommée préposée sur le secteur de ST SEVERIN. Nous lui souhaitons la bienvenue et pour l'aider dans son travail, nous vous conseillons de mettre votre nom sur les boîtes à lettres.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

HUMOUR

"Si vous votez pour moi, déclare un candidat au cours d'une réunion électorale, je vous construirai des écoles, des hopitaux, des routes et même un pont.
- Pourquoi faire un pont ? s'exclame un électeur. On a pas de rivière!
-- Je vous en promets une aussi

xxxxxxxxxx

Le serveur du restaurant apporte à Mr Le Duc, le poulet qu'il a commandé.
"Eh garçon! Ce poulet a une patte plus grosse que l'autre!
-Mais Monsieur, répond le serveur, vous avez commandé ce poulet pour le manger ou pour danser avec ?"